



Commission Lait FNAB

9 octobre 2025

Ordre du jour

- Conjoncture et marchés
- Tendances & actualités régionales (tour de table)
- Programme opérationnel en lait bio et liens avec les OP
- Actualités réglementaires et problématiques sanitaires
- Interprofession (retours de la Commission Bio, liens avec le CNIEL...)
- Evolution de l'équipe FNAB

Présent-es :

- 13 participant-es, dont 4 producteur-rices et 9 salarié-es
- 7 GRAB représentés + Biolait

➔ Cf. feuille d'émargement





FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Commission Lait

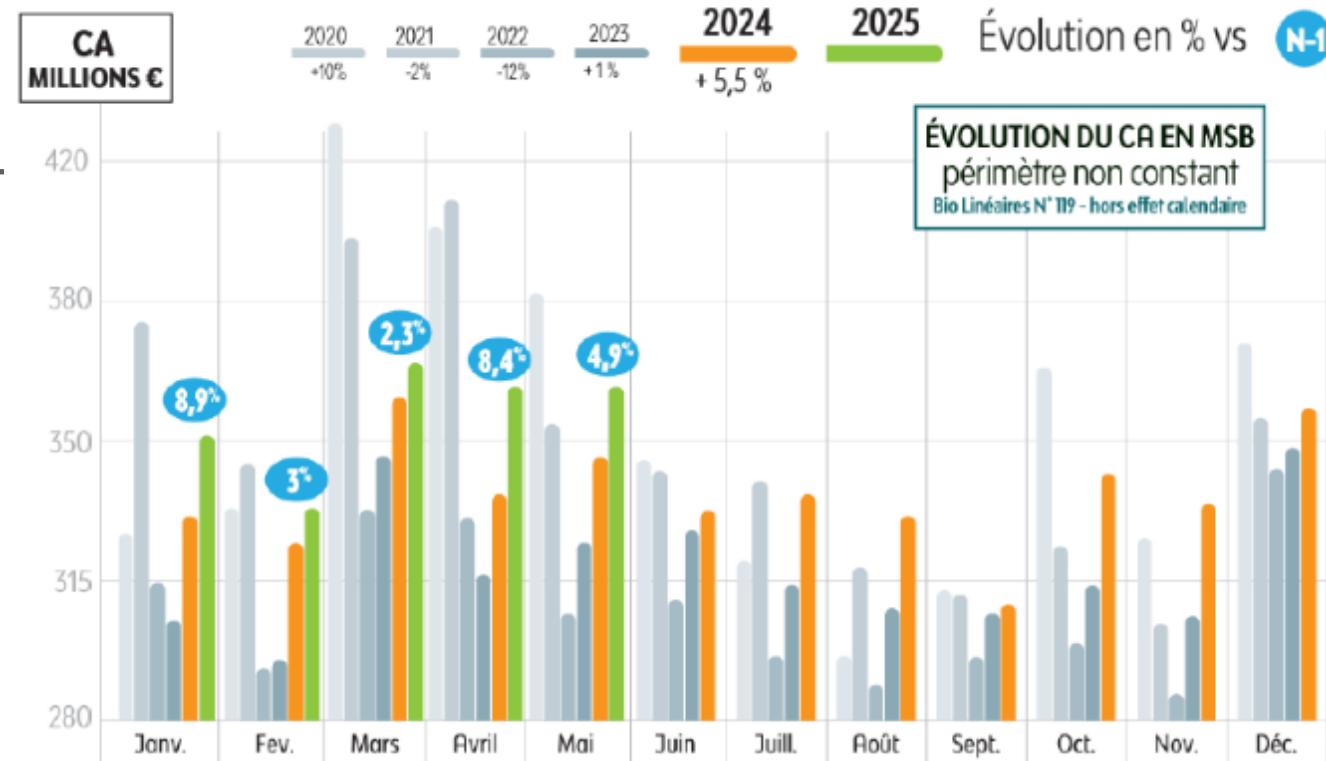
Conjoncture & marchés

- Tendances et chiffres nationaux
- Commentaires



Tendances générales

- Baisse de la SAU bio depuis 2022 :
 - 10% de la SAU
 - 110 000 ha entre 2022 et 2024
- Ventes début 2025 :
 - Croissance des ventes en magasins spécialisés
 - Ralentissement de la baisse des ventes en GMS
 - Bonne dynamique en circuits courts



PGC FLS bio : évolution des ventes en grandes surfaces

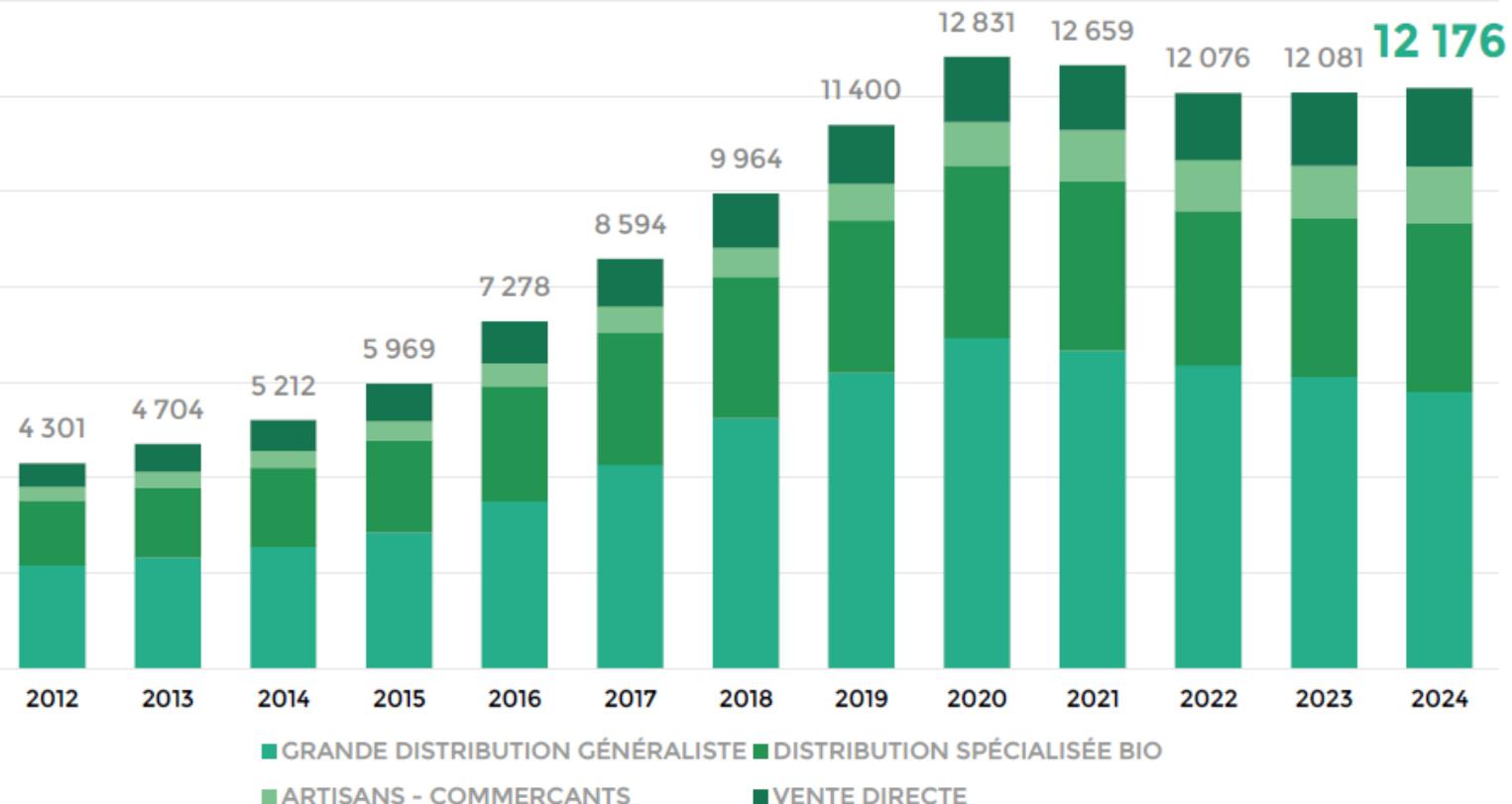


Source : Biolinéaires n°118



Vision globale du marché bio en 2024

Evolution du marché bio - millions € TTC



12,2
mrds€ TTC
(+0,8%)

Bio : 5,7%
des dépenses
alimentaires

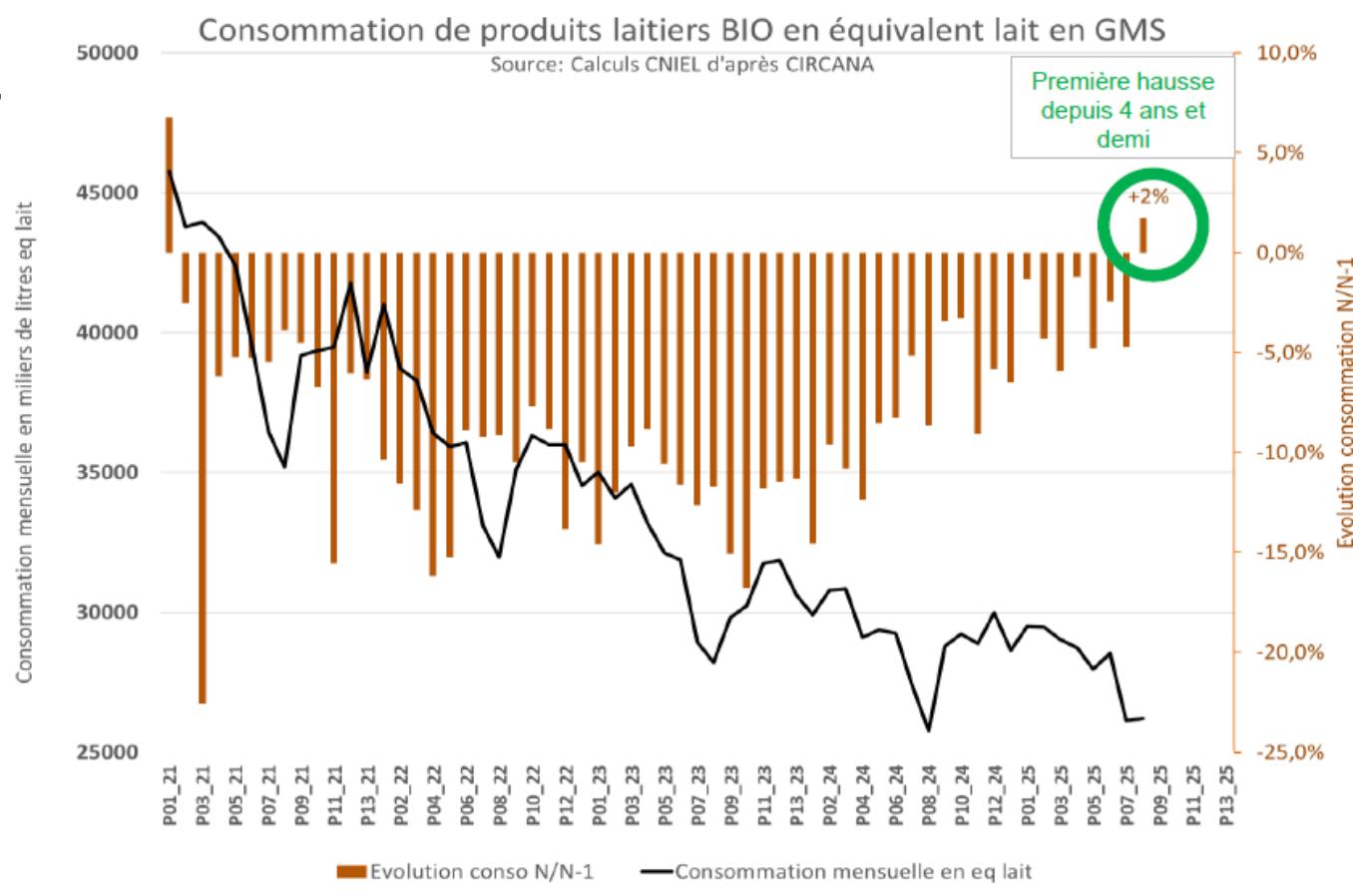
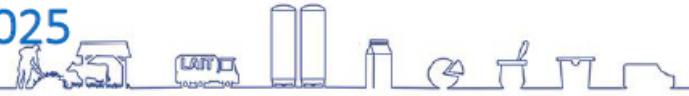
Des dynamiques
différentes selon les
filières et les débouchés

Légère croissance en
valeur mais pas en
volume

+1,9%
Inflation bio (vs
+0,6% prix
alimentation) ⁵

Ventes de PL bio

- Plus de corrélation observable entre inflation (stabilisée) et déconsommation
- Des dynamiques de vente opposées à celles de l'Allemagne
- Poursuite de la baisse des ventes de PL bio en GMS en 2025, mais une légère hausse observée en été, la 1^e depuis début 2021



Première hausse de consommation depuis 4 ans

- Pour la 5ème année de suite, les ventes de produits laitiers biologiques en Grandes et Moyennes Surfaces diminuent en 2025, d'après les données du panel distributeur CIRCANA
- Néanmoins, en P08 2025, les ventes en équivalent lait sont enfin repassées dans le vert, affichant leur première hausse sur un an depuis 4 ans et demi (+2% /2024). Cette reprise restera néanmoins à être confirmée dans les prochains mois . Sur cette période P08, les niveaux de consommation restaient très inférieurs à 2019 (-28% /P08 2019 en eq lait)

En volume équivalent lait

2022: -11% /2021

2023: -11% /2022

2024: -8% /2023

Cumul 2025 : -3% /2024

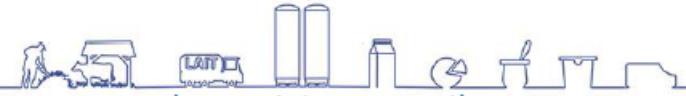
P08_2025: +2% /2024

Ventes de PL bio



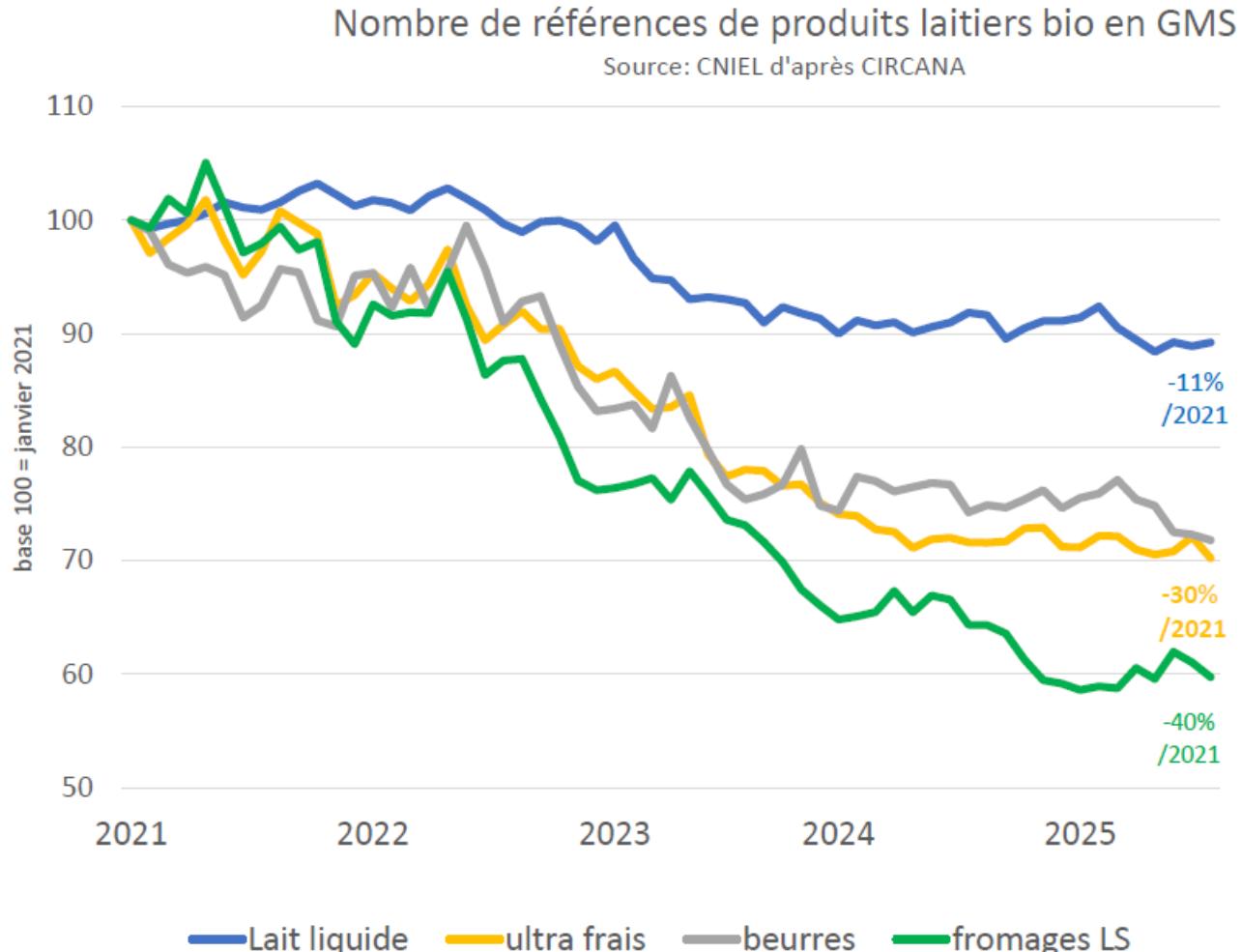
Nombre moyen de références de PL bio en GMS

L'écrémage des références bio a nettement ralenti depuis 2024, mais peine toujours à se stabiliser complètement



- Plus de 40% des références perdues en fromages depuis 2022
- Sur un an, à août 2025, la demande à la référence continue de se redresser
 - Pour les fromages (+7% /2024), mais encore des déréférencements
 - Pour l'ultra-frais (+4% /2024) avec un léger rebond de la consommation

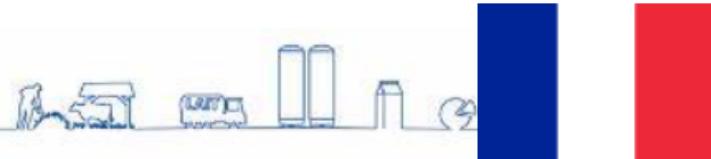
A P08_2025 (Juillet-Août)



Comme pour les volumes de ventes, le rythme de baisse du nombre de références bio a ralenti depuis le début de l'année 2024, mais se poursuit dans toutes les catégories

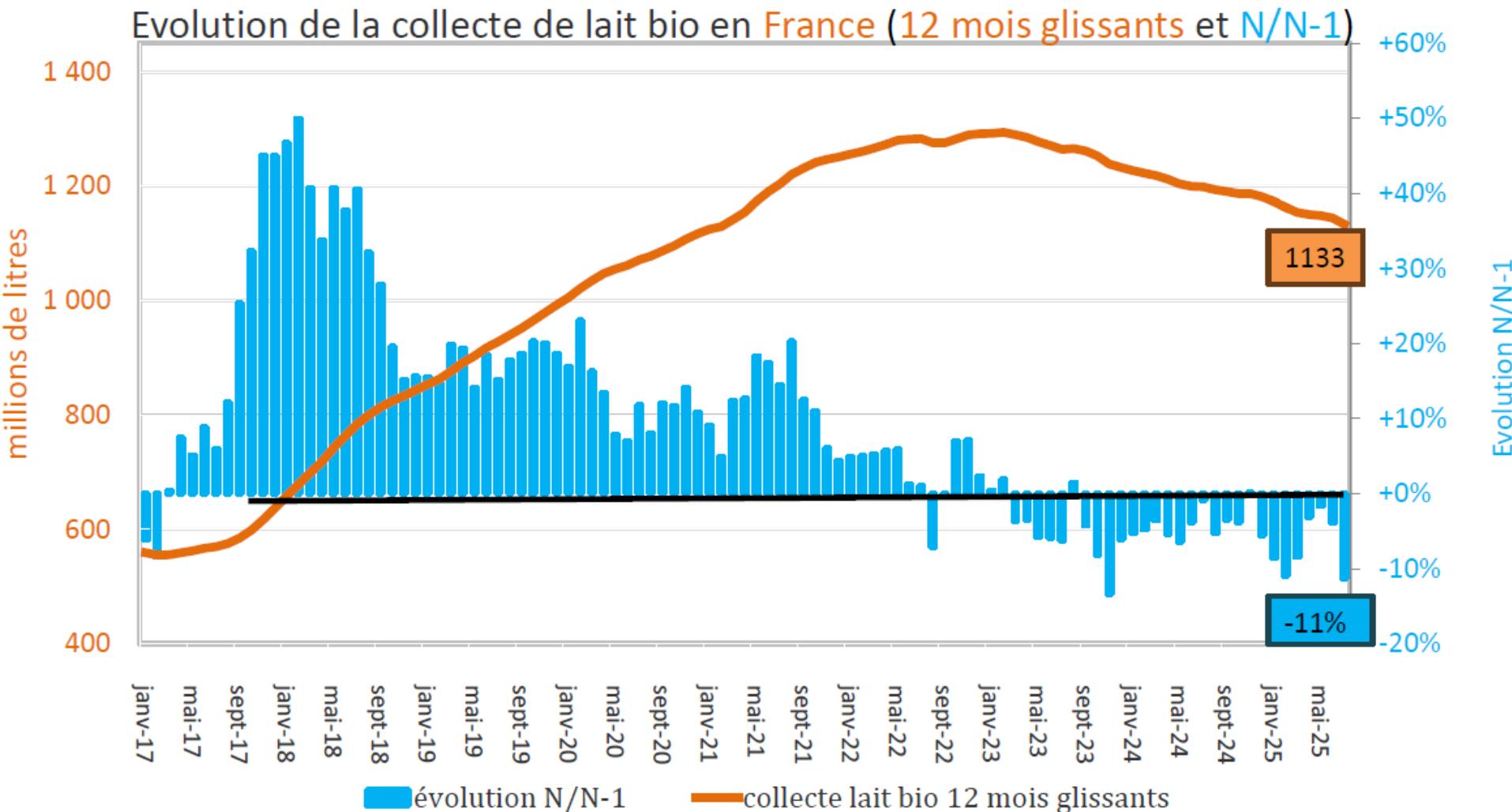
- à un rythme toujours faible pour le lait liquide ,le beurre, et l'ultra-frais (environ -2% /P08_2024)
- mais plus fort pour les fromages (-7%).

Collecte



Collecte de lait bio :

- 11% /2024 en juillet
- 6,6% /2024 en cumul sur 7 mois (baisse de collecte due principalement à l'augmentation des cessations d'activité)



Cumul annuel mobile : 1,13 milliard de litres de lait bio collecté en juillet 2025, très loin (-14%) du maximum atteint début 2023 (1,29 Md de litres)

Juillet 2025 : -11% /2024 en lien avec la forte baisse du nombre de livreurs et la détérioration des conditions fourragères sur le mois

Collecte



Évolution de la collecte bio par région



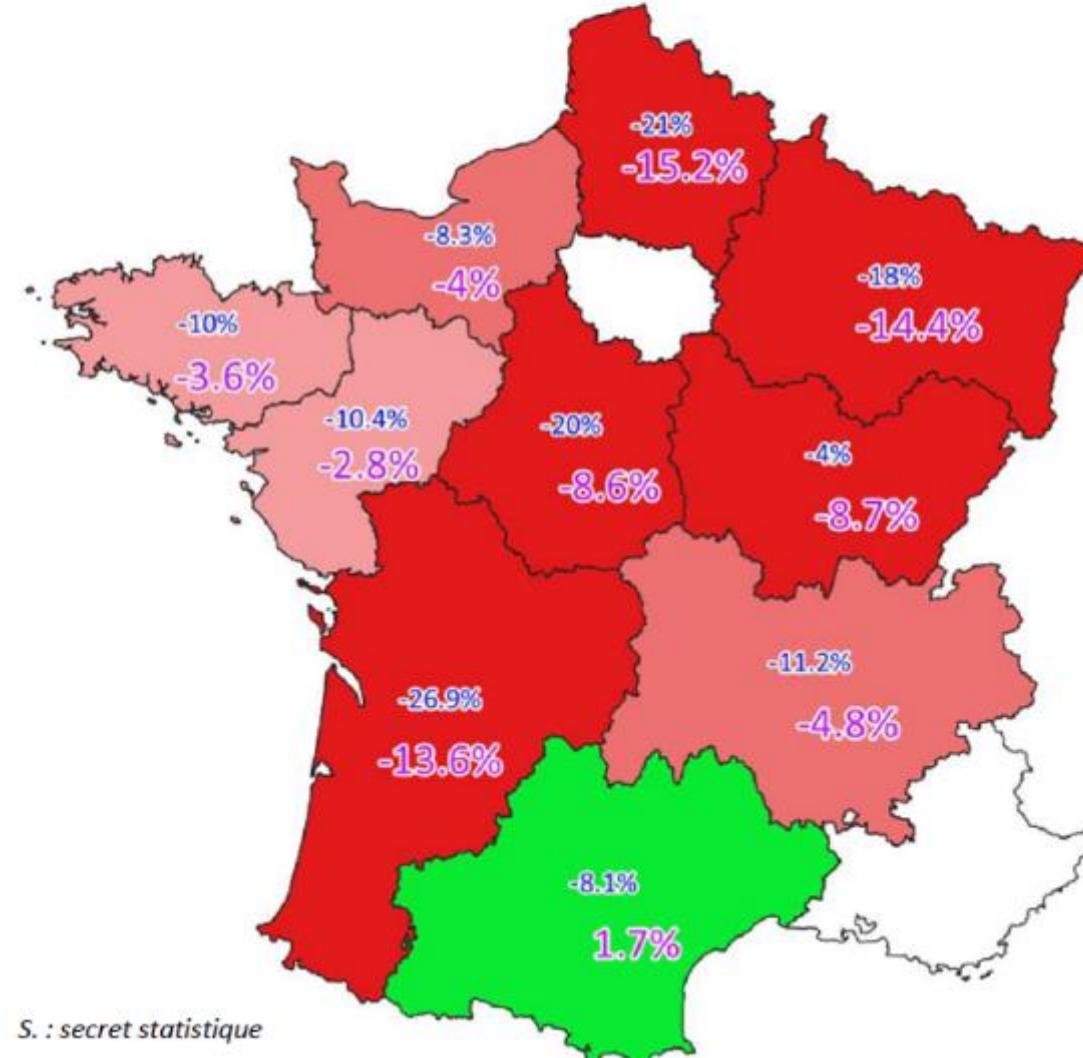
Évolution du cumul annuel mobile



Evolution par rapport aux mêmes périodes
de l'année précédente :

Juillet 2025/ Juillet 2024

Évolution cumul annuel mobile N/N-1



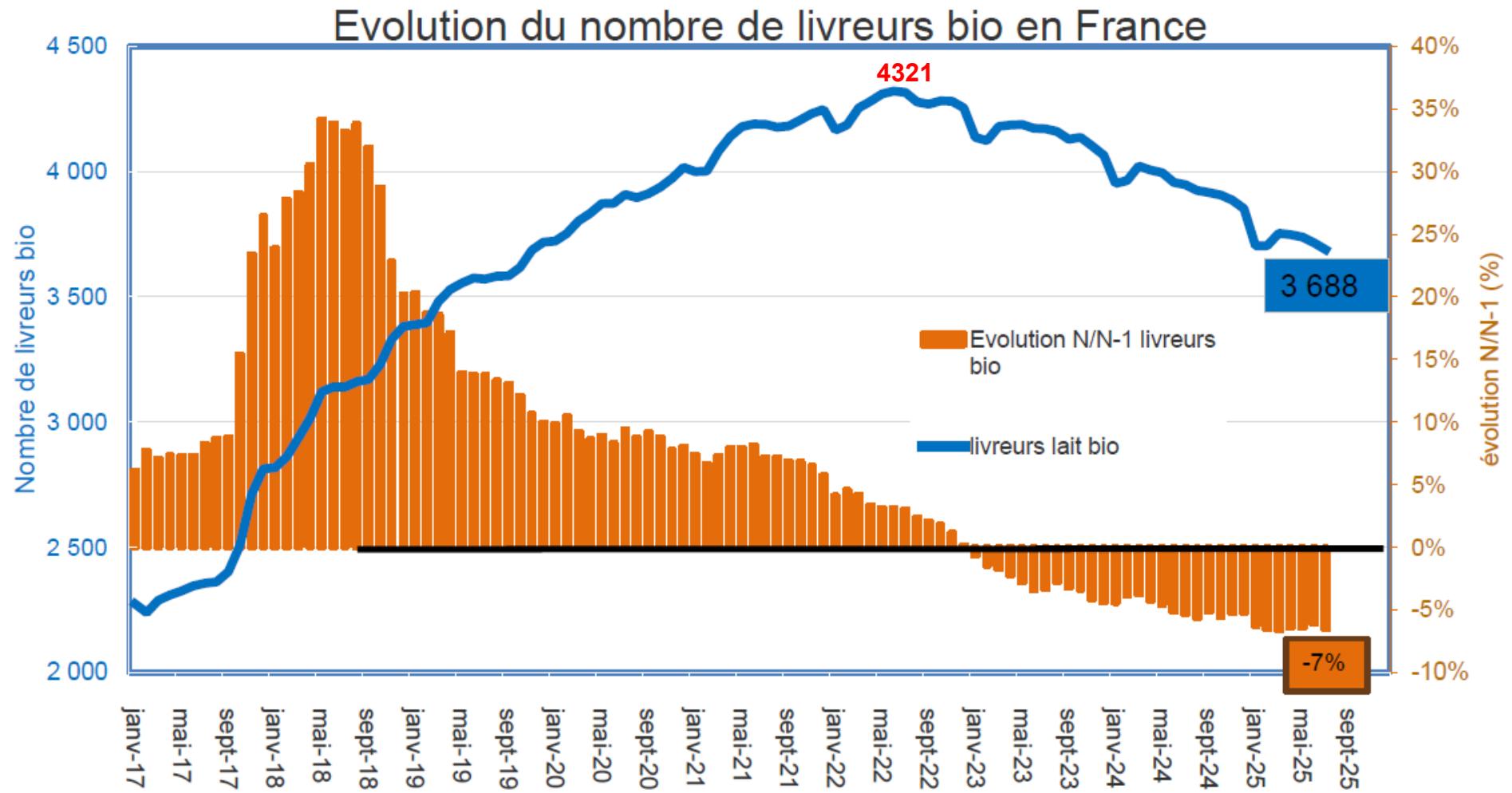
En juillet 2025, la collecte était en fort recul dans toutes les régions, particulièrement sur une diagonale Sud-Ouest, Nord-Est. Le Grand Ouest rebasculait également nettement à la baisse.

Sur un an glissant, les livraisons de lait bio sont en baisse dans toutes les régions (à l'exception de l'Occitanie). Le repli est moins marqué dans le bassin Ouest, mais très fort dans les régions du quart Nord Est qui ont été affectées par la FCO-3 dès l'automne 2024 (-13% dans les Hauts-de-France).



Livreurs

- Chute du nombre de producteurs de lait bio depuis 2022
- « Record » de baisse à -7% sur un an en juillet 2025
- Baisse dans toutes les régions, mais particulièrement forte dans le Nord et l'Est
- Seulement une dizaine de conversions débutées entre juin 2024 et juin 2025
- Nombre important de cessations prévues entre juin 2025 et juin 2026 (près de 160 exploitations)

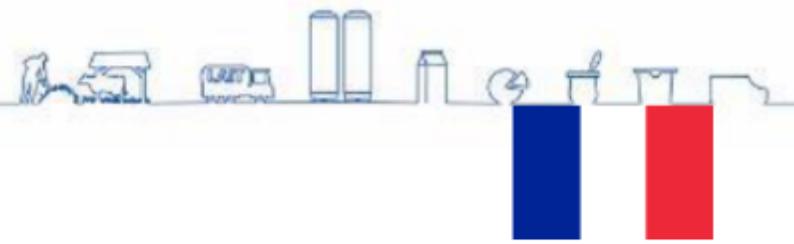


A juillet 2025, le recul du nombre de livreurs s'est accéléré, pour atteindre un niveau record de baisse à -7% sur un an, et de -15% par rapport au pic de juin 2022. Il faut remonter à fin 2019 pour retrouver un nombre de livreurs bio aussi faible.

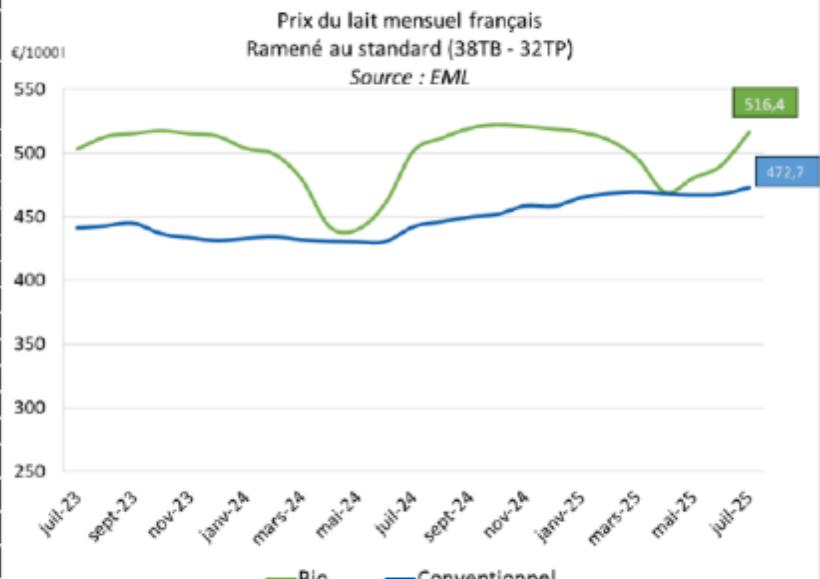
Prix



Prix mensuel payé aux producteurs



écart de prix un an glissant	France prix standard (38-32) en €/1000 l						France prix payé €/1000 l	
	Bio	Évolution N/N-1	Conventionnel	Évolution N/N-1	Tous laits	Évolution N/N-1	Bio	Évolution N/N-1
juil-23	502,8		440,9		458,1		516,8	
août-23	512,5		442,4		460,6		530,4	
sept-23	515,2		444,5		462,7		537,2	
oct-23	517,1		436,2		456,3		550,8	
nov-23	515,1		433,1		452,1		554,3	
déc-23	512,9		430,8		450,8		548,5	
janv-24	503,4		432,4		451,4		532,9	
févr-24	499,0		433,8		455,2		520,3	
mars-24	479,4		431,4		451,1		504,4	
avr-24	441,9		430,2		448,5		468,8	
mai-24	439,5		429,7		448,9		464,9	
juin-24	460,5		430,0		453,5		482,7	
juil-24	501,1	-0,3%	441,7	0,2%	462,0	0,9%	520,9	0,8%
août-24	511,3	-0,2%	445,7	0,7%	466,2	1,2%	527,6	-0,5%
sept-24	519,1	0,8%	449,3	1,1%	470,3	1,7%	549,2	2,2%
oct-24	522,1	1,0%	451,6	3,5%	472,9	3,6%	558,9	1,5%
nov-24	520,5	1,1%	458,2	5,8%	477,5	5,6%	558,5	0,8%
déc-24	518,8	1,1%	457,9	6,3%	479,6	6,4%	553,6	0,9%
janv-25	516,0	2,5%	464,8	7,5%	483,0	7,0%	543,7	2,0%
févr-25	509,7	2,2%	467,9	7,9%	485,4	6,6%	531,1	2,1%
mars-25	495,2	3,3%	469,3	8,8%	484,1	7,3%	515,7	2,2%
avr-25	469,0	6,1%	467,7	8,7%	481,8	7,4%	494,9	5,6%
mai-25	480,3	9,3%	466,8	8,6%	482,7	7,5%	506,8	9,0%
juin-25	490,0	6,4%	467,5	8,7%	487,2	7,4%	513,2	6,3%
juil-25	516,4	3,0%	472,7	7,0%	490,0	6,1%	533,2	2,4%



- Ecart de prix payé avec le conventionnel qui continue de se réduire (moins de 50€ sur un an glissant)



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Commission Lait

Tendances & actualités régionales

Tour de table des régions



FRAB Auvergne-Rhône-Alpes

- **Dermatose Nodulaire Contagieuse bovine (DNC)** qui a concentré les actualités tout cet été. Ca a été très difficile. 4 semaines de période d'incubation, on souffre un peu pour l'instant. La vaccination a été faite dans le secteur touché Savoie et Haute-Savoie. Mais un nouveau cas est apparu dans le Rhône en septembre, sans doute un élevage en zéro pâturage, donc on peut espérer que ça ne se soit pas diffusé.
- **Toujours des décertifications.**
 - Marianne a appelé tous les producteurs bio des Monts-du-Forez (une trentaine) : ceux déjà décertifiés ne répondent plus ; cas de deux producteurs encore en bio, à qui le comptable a dit, après leur avoir fait un bilan, que s'ils étaient en conventionnel, ils auraient gagné 20000€ de plus par an de revenu disponible.
 - Ceux qui sont passés en bio avant 2000, ça fait partie de leur ADN, mais quand des jeunes veulent reprendre et mettre un robot, dans certains cas ils pourraient le faire en conventionnel et pas en bio.
 - Ce phénomène est observé pour toutes les laiteries.
- **Mobilisation difficile** : des journées sont organisées dans les départements pour les producteurs de lait bio, or sur deux départements où il y a 220 producteurs, seulement 15 sont venus à la réunion.
- **Communication** : on a été retenu par l'Agence bio sur le fonds Avenir Bio, des financements prévus pour des animations en magasins GMS cet hiver (animateurs et participation d'un producteur, financement des outils...).

Bio Bourgogne-FC

- **Inquiétudes** liées à la présence de la DNC à proximité. Une partie du Jura est concernée par la zone réglementée.
- **Conversion** d'un élevage en lait bio par conviction, avec vente en conventionnel via sa fruitière qui ne fait pas de bio.
- **Arrêt de collecte par Lactalis** qui a provoqué quelques décertifications sur la Haute-Saône.
- **Sollicitation Région et DRAAF pour un plan bio 2028** : interview des opérateurs de filières et détermination des grands enjeux et besoins notamment en lait, viande et grandes cultures, avec des journées organisées sur ces filières, où toutes les laiteries sont conviées.
- Organisation d'une journée régionale avec les Chambres le 02/12 (cf. page 18).



Bio en Grand-Est

- **Arrêt de collecte de Lactalis :**
 - Une grande zone du GE est concernée
 - L'OP lait bio du Grand-Est a perdu 50% de ses producteurs
 - Unicoolait est en discussion avec Alsace lait (grosse laiterie alsacienne) pour la reprise d'éleveurs bio dont les contrats s'arrêtent en 2030.
 - La laiterie Mulin essaie de reprendre quelques ex producteurs de Lactalis, mais peu d'éleveurs ont répondu favorablement à cause des exigences importantes sur les taux butyriques (risque de grosses pénalités, malgré de bons prix payés à priori).
- **Lait de « pâturage » d'Alsace Lait :** 30 jours de pâturage (minimum par producteur) et 6h/jour ; l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse semble assez fière de cette démarche qui soi-disant limite les surfaces en maïs irrigué.
- **Cas des Ardennes** où de gros producteurs avaient arrêté la bio : orientation de la laiterie des Ardennes sur des laits conventionnels sous cahier des charges bien rémunéré (Bleu Blanc Cœur, sans OGM...).
- **Sanitaire** : pas encore trop de problématiques ; immunité un peu mieux installée sur la FCO.
- **Fourrages** : automne favorable pour les fourrages, donc ça devrait aller, même si certaines zones ont un peu manqué.

GAB Ile-de-France

- **Toute petite production** en IdF :
 - Une cinquantaine d'éleveurs laitiers, dont 8 en bio, dont 7 en CC et 1 chez Biolait.
 - Un transfo en yaourts, qui achète du lait dans le pays de Bray, dans l'Oise ; les autres transforment eux-mêmes.
- **Sanitaire** : quelques cas de FCO en 2024, not. en ovins, mais plus calme en 2025.
- **Fourrages** : ressources fourragères suffisantes.
- **Demande d'animations** en collèges, lycées, restaurants d'entreprise... mais on souhaite tirer les prix vers le haut, ne pas faire de promotion sur les produits si le prix n'est pas suffisamment rémunératrice. On travaille le plus possible sur l'animation, la communication... la vente directe de yaourts et fromages marche plutôt bien.
- **Une décertification** d'une grosse ferme, mais qui appartient à un grand groupe industriel agroalimentaire, et qui continuera en agroécologie.

FRAB Bretagne

- **Gros sujet FCO :**
 - Réunion en Commission FRAB fin septembre.
 - Aucun élevage indemne. Tentative d'estimation des impacts de la FCO sur les élevages, ce qui va être fait en partenariat avec la Conf Bretagne qui souhaitait faire la même chose, et peut-être à faire en lien avec Biolait aussi. Objectif de mesurer l'impact de la FCO aujourd'hui et à long terme, pour avoir des prises en charge à plus long terme y compris sur les BL et pas seulement sur les ovins.
 - Interpellation du GDS Bretagne pour avoir des évaluations de la fertilité des taureaux, ce qui n'est pas fait actuellement: courrier envoyé il y a deux jours pour leur demander de se saisir de la question et analyser la fertilité des animaux ruminants mâles.
 - Souhait de redescendre les infos, une fois les enquêtes réalisées, pour informer les adhérents, avec les résultats du questionnaire, et si possible avec l'intervention d'un véto.
 - Pas d'impact de la FCO l'an dernier, qui était plutôt localisé dans l'Est.
 - CA FRAB en faveur de la liberté vaccinale.
 - Importance de la complémentation minérale qui a un vrai rôle dans l'immunité.
- **Problématique de cryoscopie :**
 - Les IAA disent qu'il y a un problème de cryoscopie sur du lait bio => en discussion en comm' bio du CIL Ouest, avec CAB et BEN.
 - Les industriels dénoncent les pratiques bio, alors qu'il y a d'autres origines possibles.
 - Le fait que ce soit un lait de pâturage pénalise l'interprétation des analyses ?
- **Intérêt pour un cadre de collaboration** avec les OP sur les actions de conseil et de formation.
- **Poursuite des suivis de prix**, et consultation des éleveurs dans le cadre de Basylic pour savoir sur quoi travailler, comment ils se voient en 2035 et quels sont leurs besoins pour y parvenir ; un livrable en cours de parution.
- Arrêt de la publication réalisée habituellement par la FRAB sur le développement de la bio chez les différents opérateurs de la filière, suite à des échanges avec LCA.



Fête du lait bio 2026

- Est-ce qu'on pourrait présenter l'évènement en CA FNAB ?
- L'objectif est de **remobiliser tout le monde**, que les autres régions s'en emparent. Il y a eu des abandons pour des raisons multiples et c'est très dommage car c'est un bon outil, qui est financé, qui dispose de toute une méthodologie préparée, clé en main pour les GAB, et qui concerne toutes les laiteries.
- En AURA, la Fête du lait bio a été suivie dès 2006, mais l'an dernier en effet personne n'y a participé, alors qu'il y a un vrai intérêt.
- Le bilan réalisé par la FRAB Bretagne sera envoyé pour motiver des GAB, en particulier les collègues qui travaillent sur les circuits courts (mais ça concerne aussi les fermes en circuits longs !).
- En BFC, c'est la date qui les ennuie, le mois de juin étant trop chargé avec les foins : ça peut être discuté en COPIL, un changement est possible.
- Accord de la Commission Lait pour **présenter le sujet en CA FNAB** dans l'objectif de remobiliser tout le monde et que ça reste une opération nationale. En complément, une diffusion sera faite dans les régions pour remobiliser les GAB, notamment via le GT Communication FNAB.

CAB Pays-de-la-Loire

- **Organisation de « Bio Pratiquant »**, qui s'adressent aux établissements agricoles, et rédaction de lettres filières.
- **Travail sur l'installation et la reprise de fermes laitières**, sur deux territoires, en s'appuyant sur des acteurs locaux.
- **Organisation de rencontres :**
 - Organisation de rdv bilatéraux avec les collecteurs (Biolait, Agrial, LSDH...) et l'OP lait bio Seine-et-Loire (qui a changé de nom : Bio Commun).
 - Organisation d'une journée régionale lait bio prévue le 11 décembre.
- **Grosse atteinte par la FCO**, notamment en Vendée ; appui de super véto, comme Hubert Hiron.
- Attention aux analyses hyper court-termes des comptables : c'est à voir sur dix ans !
- **Filières longues :**
 - Fusion prévue des coopératives Agrial et Terrena, qui avaient déjà des accords de collecte.
 - Création d'un GT filières longues à la CAB, en identifiant des points de convergence entre plusieurs productions... vis-à-vis par exemple de la rationalisation des points de collecte (problématiques de collecte et de logistique, qui peuvent se rejoindre sur les grandes cultures et le lait) ; sujet qui sera peut-être remonté dans la future Commission Commercialisation de la FNAB.



Bio Nouvelle-Aquitaine

Echanges

- **Perte de densité de producteurs :**
 - Peu d'élevages laitiers bio, plus un effet « tâche d'huile » dans les décertifications, entraînant des secteurs fortement touchés par la baisse du nombre d'éleveurs bio ; objectif de sauver ce qui reste...
 - Quelques fermes qui ont changé de collecteur, par ex. qui ont quitté Biolait, mais sont restées certifiées en bio et livrent à une laiterie conventionnelle « en attendant de peut-être revenir à une valorisation bio ».
- Participation à la Fête du lait bio en 2025, not. pour des fermes qui lançaient leur activité en vente directe, ce qui leur a permis de se faire connaître.
- **Questionnements autour de la mobilisation des producteurs :**
 - Une commission lait régionale a été organisée en visio : 3 producteurs participants... grosses difficultés de mobilisation.
 - Parfois les producteurs se mobilisent davantage sur des thématiques ciblées ; mais c'est compliqué not. à cause des distances importantes entre producteurs et au sein de la région, donc des différences de conditions pédoclimatiques... comment se réinventer pour faire mieux passer les infos, mieux mobiliser... ?
 - Malgré tout, il y a une bonne dynamique lors des rencontres entre producteurs.
- **Intervention dans les établissements scolaires** en BPREA et bac pro :
 - Un calvaire : discours, ambiance, public... qui n'ont pas évolué depuis 30 ans.
 - A se poser la question de savoir si c'est la bonne cible, et pourtant ils sont proches de l'installation, parfois la trentaine...

- Question du lien avec les politiques régionales : quel soutien / écoute... de la part de la Région ?
 - En Grand-Est, aucun soutien ; les politiques affirment même la fin de la bio.
 - Dans d'autres régions, un peu plus d'écoute, mais peu de soutien aussi et peu d'actions concrètes.
 - En AURA et PDL, des élus régionaux qui coupent les subventions...
-
- Au niveau national, [mobilisation par la FNAB de parlementaires autour d'une résolution en soutien à l'agriculture biologique](#) : pensez à interpeler vos élus nationaux.



**Les rencontres de la Bio
en Bourgogne-Franche-Comté**

INVITATION



A travers marchés et société : quelles solutions pour les filières laitières bio de demain ?

Les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et BIO Bourgogne-Franche-Comté vous invitent à participer à la journée de rencontres de la filière Lait BIO en région Bourgogne-Franche-Comté :

**le 2 décembre 2025,
de 9h30 à 16h15
au Lycée agricole
de Dannemarie-sur-Crète (25)**



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- Discours d'introduction
- Economie et société, vision nationale et régionale : intervention de Pierre FOUQUET du CIL BFC
- Les chiffres clés de l'ORAB en Bourgogne-Franche-Comté : intervention de Christelle COMTE de Bio BFC
- Sociologie et consommation de produits biologiques : intervention de Véronique PARDO, anthropologue du CNIEL
- Déjeuner au restaurant scolaire du lycée
- Restitution des enquêtes transmises aux participants en amont de la journée
- Ateliers thématiques, échanges et co-construction pour des actions répondant aux besoins du terrain
- Restitution des ateliers
- Conclusion de la journée

La participation à cette journée se fait uniquement sur inscription !

Inscription obligatoire

Informations détaillées sur la journée et l'accès au site en cliquant sur le bouton ci-après :

Toutes les infos ici



Contacts :

- Caroline DURIVAUX - Chargée de mission Agriculture Biologique à la Chambre régionale d'agriculture BFC
– 06 02 13 55 22 – caroline.durivaux@bfc.chambagri.fr
- Sarah FERRIER - Chargée de mission filières biologiques à BIO BFC - 06 18 85 67 84 –
sarah.ferrier@Biobfc.org



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Commission Lait

Programmes opérationnels

- Information sur l'actualité des Programmes Opérationnels « lait bio »
- Discussion sur nos liens avec les OP



Point d'information – Rappels

- À l'occasion des questions au gouvernement le 18 juin, la ministre de l'agriculture a indiqué qu'une partie de l'enveloppe de reliquats d'aides bio serait consacrée à la création d'un programme opérationnel (PO) sur le lait bio. La décision a été prise le 1^e juillet de créer un PO « lait bio », à partir de 2026, doté de :
 - **5 millions d'€ en 2026**
 - **7 millions d'€ en 2027.**
- Cette mise en place nécessite de modifier le plan stratégique national (PSN) et d'écrire une fiche intervention. Le ministère souhaite concentrer l'intervention sur quelques actions jugées « structurantes » (essentiellement des aides à l'investissements, des aides à l'appui technique et à la formation, et des aides à promotion), pour « ne pas se disperser »...
- La FNAB a salué la mise en place de PO pour le lait bio et demandé d'ouvrir la possibilité de financements pour des outils de régulation du marché et de gestion de crises, de manière à ce que ça puisse être activable à l'avenir en cas de besoin.
- L'objectif étant que le PO soit de 3 ans, la 3^e année du PO lait bio devrait être prévu sur la future programmation PAC.
- Il est prévu que les 2 OP identifiées (Biolait et OP lait bio d'Agrial) puissent déposer leur PO sur cette enveloppe (un budget a donc déjà dû être précisément sur chaque OP chaque année).
- Les OP sous mandat seront aussi éligibles.

3 – Projet de PO Lait biologique

❖ 4 types d'intervention structurantes dans un PO simple et resserré

Investissements dans des actifs corporels et incorporels, dans la **recherche et les méthodes de production expérimentales et innovantes**, ainsi que d'autres actions (art. 47.a). [ventilé en 2 sous-interventions - investissements & recherche]

Services de conseil et d'assistance technique, en particulier en ce qui concerne les techniques de lutte durable contre les organismes nuisibles et les maladies, l'utilisation durable des produits phytosanitaires et zoosanitaires, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci, les conditions d'emploi, les obligations des employeurs et la santé et la sécurité au travail (art. 47.b).

Formation, y compris l'accompagnement et l'échange de bonnes pratiques, en particulier en ce qui concerne les techniques de lutte durable contre les organismes nuisibles et les maladies, l'utilisation durable des produits phytosanitaires et zoosanitaires, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci, ainsi que l'utilisation de plateformes de négociation organisées et de bourses de marchandises au comptant et à terme (art. 47.c).

La promotion, la communication et la commercialisation, y compris des actions et activités visant en particulier à mieux sensibiliser les consommateurs aux systèmes de qualité de l'Union et à l'importance d'une alimentation saine, et à diversifier et consolider les marchés (art. 47.f).

→ Voir le document de travail « Projet Fiche PSN PO Lait biologique »

→ Point d'attention : nécessité de justifier l'absence de double financement avec les interventions publiques (crédits d'impôts...), dont celles de la PAC (aide couplée, aides des Régions, DJA, MAEC...)

Actualités depuis juillet

- Suite à la Réunion du GT « PO lait bio » du 17 juillet, une nouvelle réunion s'est tenue le 11 septembre, organisée par FranceAgriMer.
- Il est prévu de travailler « dans un cadre resserré avec les instances représentatives ».

8 – PO Lait biologique

❖ Les fiches mesures suivantes peuvent être ouvertes selon les types d'interventions :

Investissements actifs corporels et incorporels/recherche :

- ❖ 1.1 : Planification et organisation de la production, adaptation à la demande. Concentration de l'offre. Récolte, stockage, préparation commerciale, conditionnement. Optimisation des coûts de production.
- ❖ 1.3 : Investissement corporel ou incorporel destiné à rechercher ou développer des méthodes visant à diminuer l'impact sur l'environnement, notamment du matériel spécifique à la réduction des produits phytosanitaires/zoosanitaires en vue d'une production plus durable, à l'évaluation et la protection des risques biologiques et climatiques, à la préservation de la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique, ou visant les besoins du marché existants

Services de conseil et d'assistance technique :

- ❖ 2.2 : Conseil technique et diffusion de connaissances aux producteurs notamment liées à l'évolution des systèmes de production et aux nouveaux outils, aux pratiques alternatives et aux moyens de lutte contre les nuisibles et/ou les maladies et l'adaptation au changement climatique et répondant à l'un des objectifs a) b) c) d) de l'article 46 du règlement 2021/2115

Formation

- ❖ 2.1 : Acquisition de connaissances techniques en lien avec les méthodes de production, la commercialisation et répondant à l'un des objectifs a), b), c) ou d de l'article 46 du règlement (UE) 2021/2115
- ❖ 3.1 : Formation des producteurs adhérents et/ou des techniciens de l'OP aux techniques et méthodes répondant à un des objectifs a) b) c) d) de l'article 46 du règlement (UE) 2021/2115

Promotion, la communication et la commercialisation :

- ❖ 4.1 : Etude de marché, prospections commerciales, tests produits
- ❖ 4.2 : Création de marque d'OP et/ou de logo – Crédit de nouveaux produits et coûts liés à la présentation de ces produits
- ❖ 4.3 : Publicité, promotion et communication

Informations disponibles et réflexions de la Commission

Notes et infos dispos :

- Cf. note de synthèse du séminaire « Programmes Opérationnels » du 14 mars 2024 :
https://xwiki.fnab.org/xwiki/wiki/lait/FileManager/FNAB_2024_Synthese_Seminaire-PO.pdf
- Cf. note de synthèse Résibio sur l'intérêt des programmes opérationnels pour les bios :
https://xwiki.fnab.org/xwiki/wiki/lait/FileManager/FNAB_2024_Note_Interet-des-PO-pour-les-bio.pdf
- Cf. CR de la Commission Lait du 27/02/25 sur le bilan du travail mené sur les PO par la FNAB :
https://xwiki.fnab.org/xwiki/wiki/lait/FileManager/cr_Com-Lait_250227.pdf

A discuter :

Rappel de la Commission Lait du 23 juillet :

- Des questions se posent sur nos complémentarités et notre positionnement vis-à-vis des OP.
- Même si ce point d'attention est identifié depuis longtemps par la FNAB, on sent de plus en plus que nos relations avec les OP sur le terrain se font plus distantes, et cela questionne nos manières de travailler ensemble.
- Il s'agit d'un questionnement stratégique et transversal qui sera sans doute traité dans une instance dédiée (GT commercialisation) voire en CA FNAB... à qui la Commission Lait pourra faire des recommandations. Il sera donc utile d'avoir de la matière pour parler de notre stratégie vis-à-vis des OP, notamment sur des activités en concurrence, ainsi que la Commission Lait soit force de proposition.

Est-ce suffisant ?



Jouons !

BUT à atteindre :

Comment créer et faire durer des partenariats fonctionnels et opérationnels avec les OP sur les actions de conseil et de formation, qui sont nos cœurs de métier ?

Méthode « To be or not to be » et échanges

Déroulé du jeu :

1. Nos « tube » (objectifs à atteindre) :
 - Comment démolir nos partenariats avec les OP sur des actions de conseil et de formation ?
 - Comment dégrader nos liens et notre complémentarité avec les OP ?
 - Qu'est-ce qui peut rendre nos partenariats avec les OP dysfonctionnels et non opérationnels ?
2. Réflexion de 3-4 minutes par équipe de 5-6 : réfléchir à toutes les possibilités pour atteindre ces objectifs
3. En collectif, liste de toutes les stratégies trouvées
4. En face de chaque stratégie, identification de la stratégie contraire
5. Reformulation, si besoin, sous une forme pratique et adaptée à notre contexte, des stratégies en réponse au but initial, et ajout éventuel d'autres stratégies

➔ cf. page 24

➔ cf. paperboards :

https://xwiki.fnab.org/xwiki/wiki/lait/FileManager/Com-Lait-FNAB_251009_Jeu-OP_1-Strategies-negatives.jpg

https://xwiki.fnab.org/xwiki/wiki/lait/FileManager/Com-Lait-FNAB_251009_Jeu-OP_2-Strategies-positives-1.jpg

https://xwiki.fnab.org/xwiki/wiki/lait/FileManager/Com-Lait-FNAB_251009_Jeu-OP_2-Strategies-positives-2.jpg

Conclusions :

- Stratégies identifiées (page 24) = pistes de travail qu'il faudrait sélectionner et prioriser
- Sur cette base, identification d'actions à soumettre au GT Commercialisation, ou suites à donner à discuter lors d'une prochaine Commission Lait.

Stratégies identifiées pour atteindre le but

- ✓ Chercher la complémentarité dans nos offres de formation (autres domaines d'expertise) et dans le choix de nos formateurs
- ✓ Se mettre d'accord, en amont, sur les dates de nos actions de formation
- ✓ Relayer si besoin les offres de formation des OP
- ✓ Co-construire des formations avec les OP
- ✓ Valoriser/rappeler leurs domaines de compétence, leurs formateurs, leurs expertises
- ✓ Monter des projets communs
- ✓ Echanger sur les sources des financements et les aides publiques, s'entraider pour nos financements
- ✓ Appeler à l'adhésion dans les OP
- ✓ Garder de la neutralité dans nos communications, diffuser les mêmes informations à toutes les OP
- ✓ Être transparent sur les groupes de producteurs accompagnés, y compris en cas d'accompagnement de groupes dissidents
- ✓ Ouvrir et construire le dialogue, créer des espaces de dialogue, communiquer sur ce qu'on fait
- ✓ Communiquer clairement sur nos positionnements auprès des OP (expliquer les divergences éventuelles) avant les communications publiques
- ✓ Rechercher des compromis et communiquer sur nos positions communes
- ✓ Les impliquer dans nos démarches de label FNAB
- ✓ Faire front commun pour soutenir la bio
- ✓ Valoriser leurs démarches de commerce équitable
- ✓ Faire connaître les OP auprès des décideurs, les accompagner dans leurs démarches de plaidoyer
- ✓ S'entraider sur les démarches administratives
- ✓ Proposer un accompagnement des OP (prestation) pour des dépôts de dossier, de formation...
- ✓ Savoir identifier les bons interlocuteurs dans les OP, leur communiquer nos démarches avec transparence
- ✓ Mettre à leur disposition des actions déjà menées et pertinentes à mettre dans leur PO (ex. Fête du lait bio)



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Commission Lait

Point réglementaire et problématiques sanitaires

- DNC : actualités dans vos régions et actions menées par la FNAB
- FCO/MHE : conséquences, indemnisations, sujets réglementaires
- Actualités de la réglementation bio



Dermatose Nodulaire Contagieuse

Actions menées :

- **2 réunions organisées en visio pour le réseau : le 11 et le 23 juillet**
- **Intervention de la vétérinaire Coralie Amar le 23/07 (mesures préventives, vaccination, conséquences, abattage...)**
➔ CR dispo
- Retours de la FRAB AURA et échanges avec l'ADABIO sur les conséquences sur les élevages bio touchés
- Problématiques not. pour le renouvellement des troupeaux et les périodes de conversion
- Demandes de dérogation sur la **reconstitution de cheptels** ➔ portée à l'INAO et acceptée
- Demande de tolérance pour l'**alimentation lactée des jeunes animaux** avec du lait non bio ➔ portées à l'INAO

Commentaires :

- Pas de dérogation possible sur les périodes de conversion (6 mois pour le lait, $\frac{3}{4}$ de vie en bio pour la viande...) mais possibilité de **reconstituer la totalité du cheptel** dans ce cadre exceptionnel
- Problématique : **manque de vaccins** pour la totalité du territoire
- **Question de l'abattage total vs abattage partiel** : Beaucoup d'éleveurs se questionnent sur la stratégie. Il faut trouver de l'argumentaire et s'appuyer sur des données scientifiques, telles que les retours d'expérience des pays qui ont mis en place différentes stratégies, pour être crédibles, prendre en compte différents avis, avoir des billes et communiquer de manière, sans dogmatisme, auprès des éleveurs.

FCO & MHE

Conséquences dans les élevages :

- Cf. pages 13 à 17

Indemnisations :

- Suivi des dispositifs d'indemnisation : demande de relever les montants pour intégrer le coût des animaux bio, les jeunes animaux, les conséquences de la perte de fertilité, etc.
- Guichets Avances et Guichets Solde clôturés rapidement en début d'année 2025 ➔ plus de vagues d'indemnisations sur les pertes occasionnées

Sujets réglementaires :

Besoin de clarification réglementaire sur l'usage de produits « antiparasitaires » à des fins de désinsectisation :

- Les antiparasitaires ne sont pas comptabilisés dans la limite d'usage des traitements allopathiques de synthèse, pour les actions curatives. La désinsectisation en dehors des plans de lutte sanitaires officielles (en préventif) est interdite.
- Cependant, les antiparasitaires peuvent revêtir des usages larges, entre vermifuger et éloigner les vecteurs de maladies (insectes), et impliquer des substances diverses (deltaméthrine). Un usage qui peut éloigner des principes protection biodiversité, et piégeux en termes de contrôles.

1.5.2.4. En dehors des vaccinations, des traitements antiparasitaires et des plans d'éradication obligatoires, si un animal ou un groupe d'animaux reçoit au cours d'une période de douze mois plus de trois traitements à base de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse, y compris des antibiotiques, ou plus d'un traitement si leur cycle de vie productive est inférieur à un an, ni les animaux concernés ni les produits obtenus à partir de ces animaux ne sont vendus en tant que produits biologiques et les animaux sont soumis aux périodes de conversion visées au point 1.2.



Actualités de la réglementation bio

Ré-ouverture du règlement européen :

- Annonce de la possible ré-ouverture du règlement bio par le Commissaire Européen à l'agriculture, Christophe Hansen, le 23/09
- Envoi d'un CP FNAB le 25/09 ; plus de risques que d'opportunités

Accès à l'extérieur des ruminants en bio :

- Une réunion d'information du réseau organisée le 12 septembre
- Dans le cadre de nouvelles négociations, des lignes rouges à ré-affirmer et une possibilité de porter le retour de l'autorisation de la finition en bâtiments

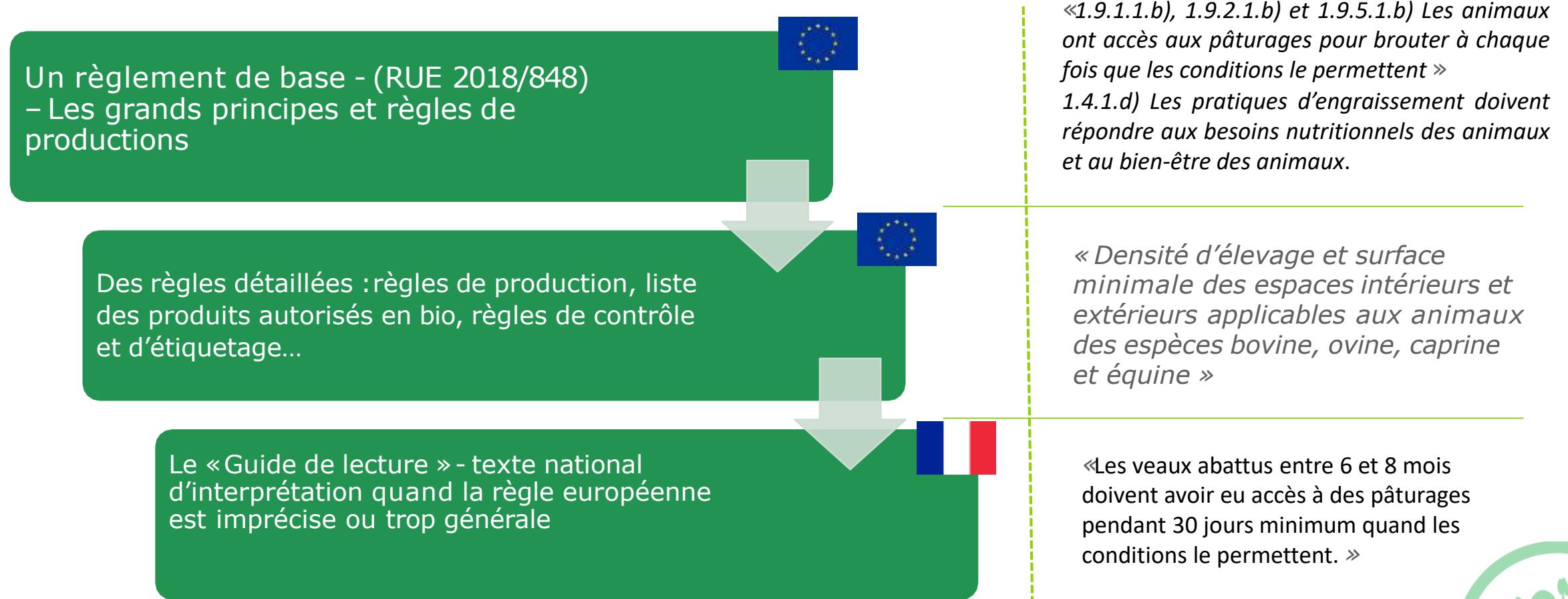
Consultation en cours sur la gestion des dérogations fourrages :

- Sujet discuté en Com Lait du 23 juillet
- Consultation en cours via la Commission Réglementation sur des évolutions envisagées par l'INAO dans la gestion des dérogations fourrage



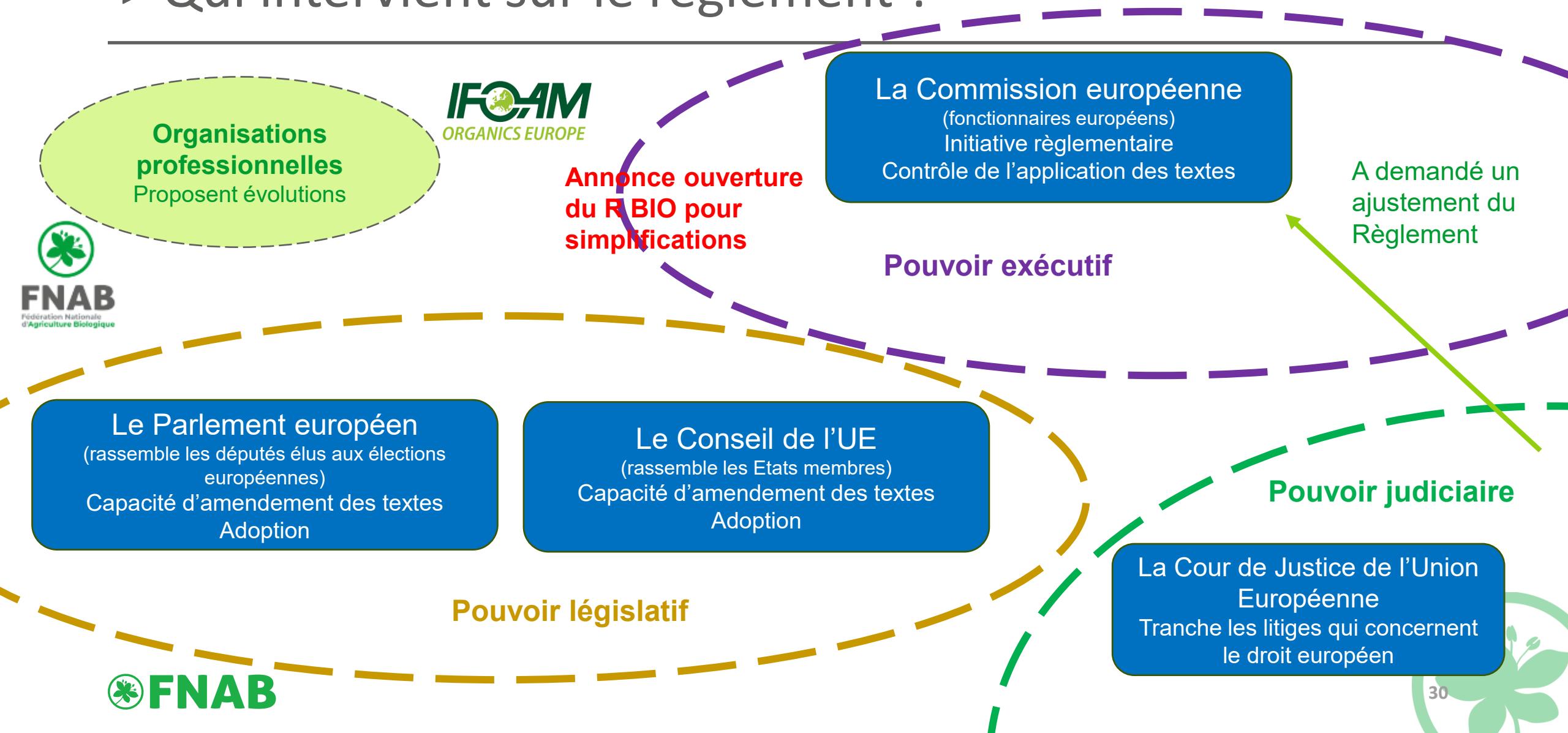
Focus sur la ré-ouverture du règlement européen

> Rappel sur l'architecture du règlement



Focus sur la ré-ouverture du règlement européen

> Qui intervient sur le règlement ?



Focus sur la ré-ouverture du règlement européen

> Pourquoi la FNAB est contre ?

TEMPS : Une modification « light » du dernière négociation sur le règlement Bio européen a duré **six ans** (24 trilogues). **Une modification de l'acte de base** règlement est impossible. La **n'est pas faite pour régler les sujets urgents**.

EQUILIBRE : Le règlement de bio, et surtout l'acte de base, repose sur un équilibre cohérent entre productions animales et végétales, et au sein de ces productions, **avec des principes-clés: autonomie, refus de la chimie de synthèse, lien au sol, pâturage, etc.** La liste de courses des uns est contradictoire avec celle des autres.

CONTENU : Ouvrir l'acte de base **ouvre la voie à des propositions d'ajouter les OGM, supprimer les limites de tailles d'élevages, le hors-sol, la chimie de synthèse.**

PROGRES : Il est le seul règlement européen pour un mode de production. L'acte de base stabilisé permet de concentrer les efforts de politiques publiques sur le financement (la PAC), la structuration de filières, etc.

RAPPORT de FORCES : La France (Conseil) n'a plus de gouvernement + Commission très libérale (**moins de réglementation**) + Com Agri du Parlement qui établit des compromis entre la droite et l'extrême-droite (et a voté positivement pour un cadre à l'agriculture régénérative)



Focus sur la ré-ouverture du règlement européen

> Calendrier

Avril/mai : 2 phases de consultation IFOAM OE sur des propositions de clarification/simplification, sans ouverture de l'acte de base

Juillet : Foire en Bavière ; le Commissaire européen annonce la réouverture de l'acte de base pour trouver des solutions à l'impossibilité d'accès au pâturage → *les services de la Commission Européenne n'ont pas confirmé ce positionnement*

Septembre : Consultation IFOAM OE sur l'opportunité d'ouvrir l'acte de base et les sujets à y intégrer ; réponse en 5 jours ouvrés

Mi-Septembre : IFOAM OE a une réunion avec la DG AGRI. Board IFOAM OE le 23 septembre

02 octobre : Council d'IFOAM OE, la voix des organisations nationales seront représentées, en vue d'un positionnement plus clair d'IFOAM à ce sujet

La suite : Pas de certitude, il n'y a aucune proposition officielle de la Commission Euro, pas de calendrier parlementaire associé



Focus sur la ré-ouverture du règlement européen

> Actions

- Rendez-vous avec le Commissaire Hansen et son Cabinet – FAIT
- Alerte et sensibilisation des eurodéputés français, du MASA et de l'INAO – FAIT
- Webinaire sur l'engraissement et l'accès à l'extérieur – FAIT
- Réunion et positionnement travaillé en Commission Réglementation FNAB – Mardi 14
- CNAB et Commission INAO: présentations des propositions de simplification autour des actes secondaires, de travaux autour d'un CNAB européen – EN COURS
- Communication sur les fondamentaux du règlement bio – A VENIR AVEC POSITIONNEMENT





FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Commission Lait

Interprofession

- Retours de la dernière Commission Bio du CIEL
- Echanges sur nos liens avec le CIEL, les campagnes de comm' bio, les sujets à porter...



Retours de la Commission Bio du CNIEL

Dernière Commission Bio :

- le 17 avril



Prochaine Commission Bio :

- le 29 octobre

Communication bio :

- Poursuite de la campagne Biologique #bioreflexe
- Pas de soutien à la nouvelle campagne de l'Agence bio « C'est bio la France » !

Matinée (10h00 – 13h00)

- Tour de table
- Approbation du PV du 29 octobre 2024
- Point de conjoncture :
 - Dernier Baromètre conso Agence Bio / Opsoco
Fanny Morel, Agence Bio
 - Dernières données de conjoncture lait bio
Corentin Puvilland, CNIEL
 - Tour de table
- Bilan de l'AAP Avenir Bio lait bio 2024
Arielle Zoellin, Agence Bio
- Présentation de l'Annuaire Officiel des professionnels de la bio
Nicolas Tremouillères, Agence Bio

Après-midi (14h00 – 17h00)

- Réglementation bio : cas des substrats utilisés pour la réactivation de fermentes
Yasmine Zaïr et Mélanie Grivier, ATLA
- Programme de communication PL bio 2025 du CNIEL
Hélène Bourgade et Selma Girondin, CNIEL
- Journée d'info lait bio : Bilan de la première édition, échange autour de l'édition 2025
- PL bio en RHD : Lancement des travaux
- Sollicitation du SNIA sur la disponibilité en aliments du bétail
- Questions diverses





FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Commission Lait

Evolution de l'équipe FNAB

Information sur les changements prévus à la FNAB

Un recrutement est en cours pour diviser le poste de Brigitte en deux. Ce nouveau poste élevage à la FNAB sera en charge des filières bovines, lait et viande. La nouvelle recrue, qui devrait arriver en début d'année, reprendra notamment l'animation de la Commission Lait. Brigitte assurera le tuilage et reste sur un poste chargée de mission élevage à la FNAB.





FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

www.fnab.org
un réseau, des valeurs, des Hommes